



Agreste Champagne-Ardenne

Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007

50 600 personnes travaillent de manière permanente dans l'ensemble du secteur agricole champardennais. Elles se répartissent par moitié entre viticulture et hors viticulture. En viticulture, la main d'œuvre des exploitations est constituée à 75 % par des actifs familiaux ; cette proportion est de 88 % dans les autres exploitations agricoles.

Les exploitations viticoles sont les premiers employeurs du secteur agricole : 6 900 salariés permanents y travaillent, contre 2 950 dans les exploitations non viticoles.

Compte-tenu de la spécificité de la viticulture, cette publication présente successivement l'emploi en viticulture et l'emploi hors viticulture.

L'emploi viticole progresse nettement en 2007 avec 1 970 UTA de plus qu'en 2000. Il atteint 21 540 unités de travail, dont plus de la moitié est réalisée par des salariés.

La quantité de travail réalisé dans les exploitations non viticoles est presque aussi importante : 20 052 UTA, en diminution de 2 752 unités de travail depuis 2000. La population familiale y réalise 80 % du travail.

L'emploi dans le secteur agricole

La spécificité agricole et rurale de la Champagne-Ardenne, déjà confirmée par la part importante de la surface consacrée à l'agriculture, se retrouve aussi dans l'emploi. Ainsi, avec 7 %, la part de l'emploi agricole (salarié et non salarié) dans l'emploi total de la région est le double de la moyenne nationale.

En 2007, 24 100 exploitations sont dénombrées en Champagne-Ardenne, dont 16 300 sont qualifiées de professionnelles. La main d'œuvre familiale de l'ensemble des exploitations

compte 40 750 actifs, dont 37 % de femmes. Ces actifs familiaux sont pour les trois quarts des exploitants ou coexploitants. 9 850 salariés permanents sont employés dans les fermes champardennaises, principalement en viticulture (70 % de l'ensemble).

L'activité exercée sur les exploitations représente 41 600 équivalents temps plein annuels, soit en moyenne 1,7 actifs à plein temps par exploitation.

Le nombre de salariés permanents progresse plus en viticulture

Personnes actives dans les exploitations	Hors viticulture		Viticulture	
	2000	2007	2000	2007
Population familiale dont à temps complet	27 947 13 381	22 544 12 803	18 542 5 869	18 201 7 009
Chefs d'exploitation et coexploitants	19 733	17 305	12 687	13 209
Conjoints	5 050	3 692	4 621	3 756
Autres actifs familiaux	3 165	1 547	1 234	1 236
Salariés permanents dont à temps complet	2 916 1 879	2 949 1 847	6 241 3 530	6 903 4 620
Total actifs	30 863	25 493	24 783	25 104

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

L'emploi progresse en viticulture

En 2007, la Champagne-Ardenne compte 11 000 exploitations viticoles dans lesquelles travaillent de manière permanente 25 100 personnes, dont 18 200 actifs familiaux. Les trois quarts des actifs exercent leur activité dans les 6 260 exploitations professionnelles.

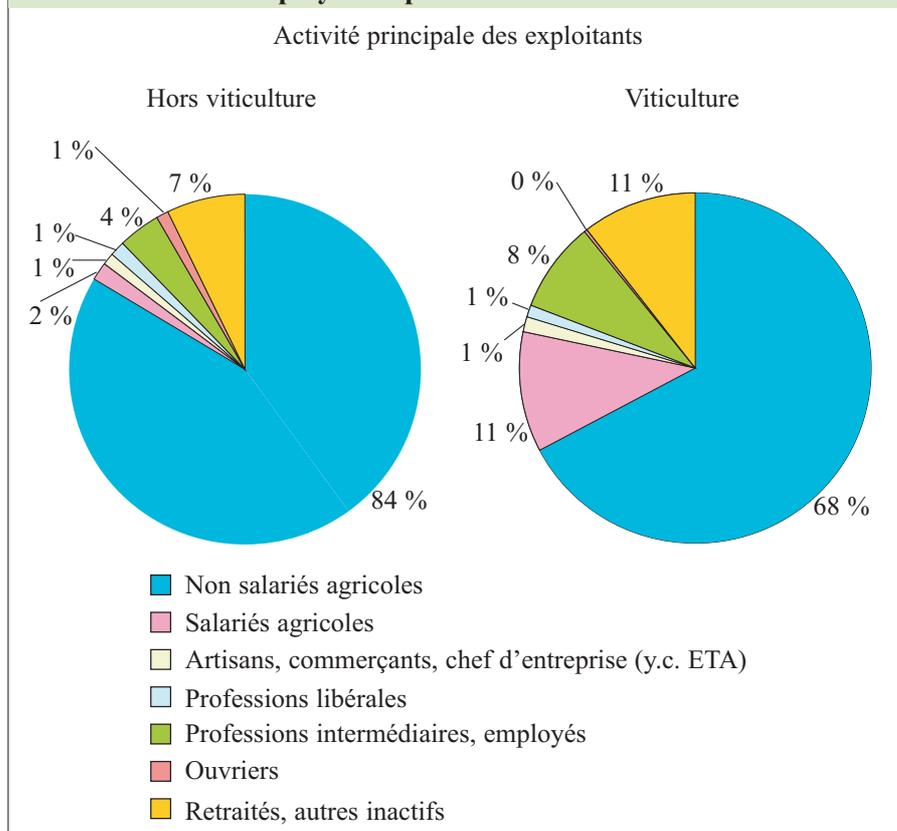
La population familiale a très peu diminué depuis 2000 en viticulture, avec une perte de seulement 340 personnes. Cette évolution est variable selon la catégorie d'actifs : + 520 chefs d'exploitations et coexploitants et - 860 conjoints alors que les autres actifs familiaux sont stables. Avec 43 % des actifs familiaux, la part des femmes est nettement plus développée en viticulture que dans les autres secteurs de l'agriculture. Elles sont d'ailleurs très largement exploitantes (95 %). La population familiale exerce à 61 % un travail à temps partiel sur l'exploitation, soit 7 points de moins qu'en 2000.

Avec 6 900 salariés permanents, les exploitations viticoles sont les premiers employeurs du secteur agricole. Le nombre de salariés a augmenté de 660 individus depuis 2000. Le travail à temps complet progresse. Les deux tiers des salariés sont concernés, soit 10 points de plus qu'en 2000. La proportion de femmes parmi les salariés permanents augmente également, passant de 19 % en 2000 à 23 % en 2007. Elles occupent aussi de plus en plus des emplois à temps complet.

55 % des exploitants n'exercent pas à temps complet

Les structures viticoles champardennaises restent de petite taille, notamment les non professionnelles (49 ares de vigne en moyenne). Ainsi, elles n'occupent pas à plein temps les actifs qui y travaillent : seulement 44 % des chefs d'exploitation exercent à temps complet. Cette proportion atteint les trois quarts dans les exploitations professionnelles, et ce quel que soit l'âge du chef d'exploitation. Le temps d'activité des chefs d'exploitation dans les structures non professionnelles est peu élevé ; ainsi, les trois quarts d'entre eux sont présents moins d'un quart de temps. Le temps complet n'existe pas pour les chefs d'ex-

En dehors de l'activité agricole, les métiers les plus répandus sont employés ou professions intermédiaires



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

ploitations non professionnelles âgés de moins de 45 ans. Pour les tranches d'âge supérieures, il ne concerne qu'une part infime des chefs d'exploitation. La moitié des coexploitants travaille à temps complet en viticulture. Les autres actifs familiaux ont un temps d'activité très souvent inférieur à un mi-temps.

Importance de la double activité en viticulture

La double activité est très importante dans les exploitations viticoles, et notamment les non professionnelles. Un grand nombre de viticulteurs conservent des terres, souvent d'origine familiale, mais ne font pas de la viticulture leur activité principale. Sur les 13 210 chefs d'exploitation et coexploitants, 10 340 exercent leur activité principale dans le milieu agricole. 85 % d'entre eux déclarent avoir comme activité principale la profession d'exploitant agricole ou d'aide familial. Parmi les 10 340 exploi-

tants déclarant avoir comme activité principale une activité agricole, 1 060 sont pluriactifs, soit 10,3 %. Cette part est légèrement plus élevée dans les exploitations non professionnelles. Les principales activités secondaires sont : employé, artisan, commerçant ou chef d'entreprise et élu. Si l'activité principale des exploitants n'est pas agricole, 5 % sont employés et 3 % exercent une profession intermédiaire (instituteur, infirmier, technicien...). Ils sont également nombreux (9 %) à être retraités mais à être actifs dans les exploitations. Les femmes exploitantes sont un peu moins nombreuses que les hommes à déclarer comme activité principale une activité agricole (71 % contre 83 %). 17 % d'entre elles exercent une activité en dehors du milieu agricole ; la moitié sont employées. Le statut de conjoint collaborateur offrant une reconnaissance professionnelle et des droits sociaux plus importants, existe depuis le 1er mai 2000. Les conjoints avec statut sont peu

présents en viticulture puisque seulement 91 personnes, en grande majorité féminines, sont concernées.

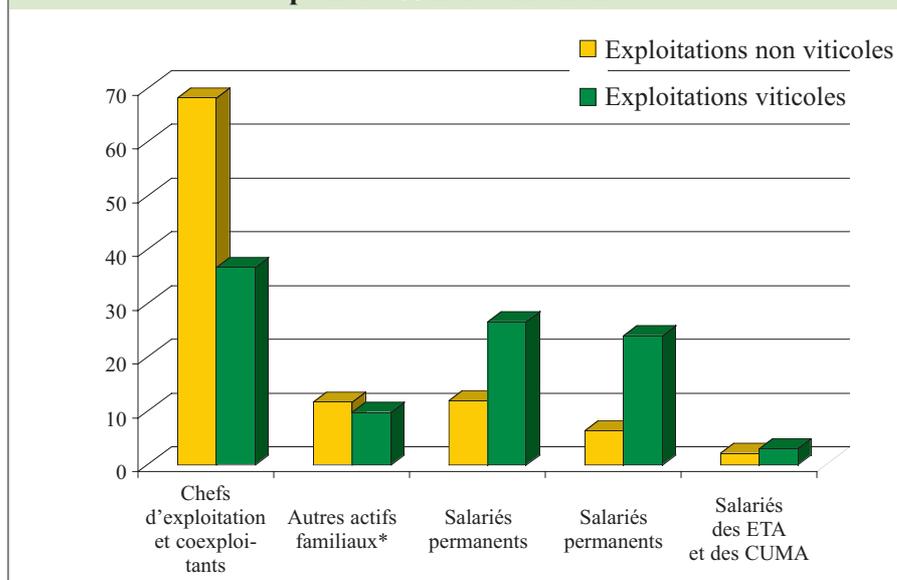
Deux UTA en moyenne par exploitation

L'emploi en viticulture représente l'équivalent de 21 540 personnes travaillant à temps complet. Depuis 2000, il a progressé de 10 %, soit 1 970 unités de travail annuel (UTA). L'emploi a encore plus augmenté dans les exploitations professionnelles (+ 12 %). La viticulture se distingue donc des autres secteurs agricoles pour lesquels l'emploi baisse de manière conséquente. Les exploitations professionnelles emploient ainsi l'équivalent de 19 960 personnes travaillant à temps complet. Pour les exploitations non professionnelles, l'emploi reste stable. Dans l'ensemble, les exploitations viticoles emploient en moyenne 2 UTA. Cette proportion s'élève à 3,2 UTA par exploitation viticole professionnelle. 15 % du travail total est réalisé dans des structures embauchant 10 UTA ou plus et 36 % dans des exploitations de 5 UTA et plus. Dans ces grandes exploitations, les UTA familiales ne représentent qu'un quart. De 3 à 5 UTA par exploitation, la répartition des UTA est plus équilibrée avec 45 % d'UTA familiales. Cette tranche emploie plus d'un quart des équivalents temps plein. Plus la taille en terme de main d'œuvre diminue, plus la part du travail réalisé par la population familiale est élevée : elle atteint ainsi les trois quarts dans les structures de 1 à 2 UTA et 80 % dans celles de moins d'1 UTA. Les exploitations non professionnelles emploient moins d'1 UTA par exploitation, et le travail est essentiellement effectué par la population familiale. Les autres actifs familiaux contribuent très peu au travail réalisé dans ces exploitations. Moins de 2 % provient des salariés saisonniers et des ETA et des CUMA.

Un quart du travail réalisé par les salariés saisonniers

Plus de la moitié (54 %) de la quantité de travail est maintenant réalisée par les salariés. L'emploi salarié progresse depuis 2000, aussi bien pour les salariés permanents (+ 670 UTA) que pour les salariés saisonniers (+ 730 UTA). Le travail réalisé par les ETA et les CUMA est également en hausse de 360 UTA.

54 % du travail réalisé par les salariés en viticulture pour 20 % hors viticulture



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007
* y compris les conjoints non exploitants

L'emploi salarié est plus important en viticulture que dans les autres activités agricoles. Ainsi, il représente 1 UTA par exploitation en viticulture pour 0,3 UTA dans les autres spécialisations. Les salariés permanents contribuent pour 27 % au travail réalisé dans les exploitations viticoles, part stable depuis 2000. L'emploi des salariés permanents est quasiment l'exclusivité des exploitations professionnelles et se situe essentiellement dans les structures employant plus de 3 UTA par exploitation. L'emploi saisonnier contribue aussi pour un quart au travail total réalisé dans les exploitations. Cette contribution est le fait de 119 600 saisonniers qui oeuvrent en moyenne 10 jours par an, essentiellement pour les vendanges. En 2007, les exploitations viticoles ont embauché 12 200 salariés occasionnels de plus qu'en 2000. Le travail fourni par les ETA et les CUMA reste peu développé. Il ne représente que 3 % du travail fourni mais cette part a doublé depuis 2000.

Célibat plus important dans les exploitations non professionnelles

Parmi les 11 000 chefs d'exploitation viticole, 40 % vivent seuls, qu'ils soient célibataires, divorcés, veufs ou veuves. Cette situation est très présente dans les exploitations de très petite taille (inférieure à 50 ares de SAU), et donc, dans les exploitations non professionnelles. La proportion d'hommes seuls est plus

élevée que celle des femmes dans les structures de moins de 50 ares de vigne. Si les classes d'âge inférieures à 30 ans et supérieures à 65 ans sont les plus touchées, ce célibat concerne aussi toutes les autres classes, quel que soit le statut de l'exploitation. Aux âges les plus avancés, les chefs d'exploitation sont principalement féminines et seules. Lorsque les chefs d'exploitation ont un conjoint, peu d'entre eux (14 %) ont un statut sur l'exploitation (coexploitant ou conjoint collaborateur). Mais un tiers des conjoints sans statut déclare comme profession principale travailler en agriculture et ils sont 64 % à être actifs sur l'exploitation. 18 % des conjoints sans statut sont retraités et 18 % déclarent une profession principale d'employé.



L'emploi diminue de 12 % dans les exploitations non viticoles

En 2007, 13 105 exploitations non viticoles sont dénombrées en Champagne-Ardenne. 25 500 personnes travaillent dans ces exploitations dont 22 550 actifs familiaux. 84 % d'entre eux exercent leur activité dans les 10 050 exploitations professionnelles.

Le nombre de personnes, population familiale et salariés permanents, a diminué depuis 2000 de 5 370 individus. Cette baisse provient exclusivement de la population familiale avec une perte de 2 430 exploitants et coexploitants, 1 360 conjoints et 1 620 autres actifs familiaux. La population familiale diminue d'ailleurs quasiment au même rythme que le nombre d'exploitations (- 18 % entre 2000 et 2007). Les trois quarts des actifs familiaux sont chefs d'exploitation ou coexploitants, proportion en hausse de 6 points par rapport à 2000. 32 % sont des femmes, dont un peu plus de la moitié sont chefs d'exploitation et coexploitantes. 69 % des femmes travaillent à temps partiel.

Le temps de travail varie avec la spécialisation de l'exploitation

57 % de la population familiale travaille à temps complet, proportion en hausse de 9 points depuis 2000. Cette part est plus ou moins importante selon l'orientation économique. Ainsi, pour les exploitations spécialisées « bovins lait-viande », cette part atteint 75 % et pour celles spécialisées « bovins lait » 68 %. De même, la population familiale tra-

vaille à temps complet est très présente dans les exploitations associant les grandes cultures et les herbivores, avec une part de 70 %. Autre activité nécessitant un temps de présence élevé, les exploitations maraîchères, ainsi que l'horticulture et les fruits. Le temps partiel prédomine largement dans les exploitations non professionnelles avec une personne sur dix seulement qui exerce à temps complet. Pour l'ensemble des exploitations agricoles, un peu moins d'un tiers des exploitants âgés de 60 ans et plus travaille à temps complet. Les moins de 40 ans exercent à 79 % leur activité à temps plein.

Un exploitant sur cinq est pluriactif

Sur les 17 300 chefs d'exploitation et coexploitants, 14 750 déclarent exercer leur activité principale dans le secteur agricole, dont 98 % comme exploitant agricole ou aide familial. Les autres sont majoritairement retraités (7 %) ou employés (3 %). Près de la moitié des conjoints actifs sur l'exploitation déclarent comme activité principale une profession agricole. Ils sont à peine plus nombreux chez les conjoints collaborateurs. Parmi les 14 750 exploitants déclarant avoir une activité principale agricole, 2 900 sont pluriactifs ; un tiers d'entre eux exercent dans les structures non professionnelles. Les principales activités secondaires sont par ordre d'importance élu politique, profession-

nel ou associatif, employé, artisan, commerçant ou chef d'entreprise ou enfin, patron d'une ETA ou exploitant forestier.

Pour les trois quarts des femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes, leur activité principale est exploitante agricole. 12 % exercent principalement en dehors du milieu agricole, notamment en tant qu'employées.

Le statut de conjoint collaborateur est plus développé dans les exploitations non viticoles que dans les exploitations viticoles. Ainsi, 831 personnes, en grande majorité féminine, sont concernées.

Les exploitations non viticoles emploient 2 950 salariés permanents, dont 63 % à temps complet. Un salarié sur cinq travaille moins d'un mi-temps. Moins de 100 salariés sont employés dans des exploitations non professionnelles. Les femmes sont peu nombreuses (13 %), soit 10 points de moins qu'en viticulture. Parmi les 2 950 salariés, 1 000 sont employés dans les exploitations spécialisées en grandes cultures, 500 dans celles spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et 430 en fleurs et horticulture diverse.

La baisse de l'emploi est d'origine familiale

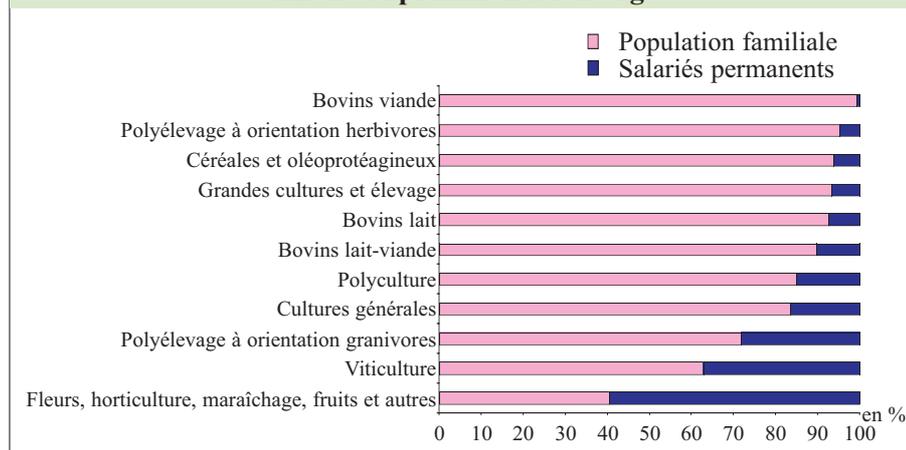
L'emploi dans les exploitations agricoles représente 20 050 UTA en 2007, dont 18 800 dans les exploitations professionnelles. La quantité de travail réalisé a diminué depuis 2000 de 2 340 UTA dans les exploitations professionnelles, et de 410 UTA dans les exploitations non professionnelles, soit une baisse globale de 12 %. Cette diminution est exclusivement le fait de la population familiale qui perd 2 860 UTA entre 2000 et 2007. Cependant, avec 80 % du travail réalisé, elle a toujours un poids prépondérant dans l'emploi total. Les chefs d'exploitation et coexploitants y contribuent à 85 %. Les conjoints non exploitants et les autres actifs familiaux travaillent de moins en moins sur l'exploitation et fournissent 15 % du travail, soit 5 points de moins qu'en 2000.

Les femmes actives sont plus souvent exploitantes en viticulture

	Hors viticulture	Viticulture
Chefs d'exploitation et coexploitantes	3 751	5 251
Autres actives familiales	3 358	2 572
Salariées permanentes	388	1 557
Ensemble des femmes actives	7 496	9 380
Ensemble des actifs	25 492	25 104
Pluriactives chefs d'exploitations et coexploitantes	768	1 238

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Prédominance de la population familiale dans les exploitations d'élevage



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Près d'un tiers des conjoints sans statut sont inactifs

36 % des chefs d'exploitation sont soit célibataires, divorcés, veufs ou veuves. Cette proportion est la même que le chef d'exploitation soit un homme ou une femme. A partir de 65 ans, la moitié des exploitants vivent seuls. Ce célibat est aussi particulièrement important pour les chefs d'exploitation âgés de moins de 35 ans. Les exploitants des structures non professionnelles sont moitié à vivre seuls.

Un quart des conjoints des chefs d'exploitation ont un statut sur l'exploitation (coexploitant ou conjoint collaborateur). Parmi eux, les deux tiers déclarent comme profession principale une activité agricole pour seulement 18 % des conjoints sans statut. Ces derniers sont cependant 38 % à être actifs sur les exploitations. 27 % des conjoints sans statut déclarent une profession principale d'employé et 18 % sont retraités.



Un cinquième du travail est réalisé par les salariés, proportion en hausse de 3 points depuis 2000. Cette progression résulte d'une augmentation du travail des ETA et CUMA ainsi que des salariés saisonniers, compensant donc la diminution du travail effectué par les salariés permanents. 6 % du travail est ainsi effectué par 13 700 salariés saisonniers qui oeuvrent en moyenne 21 jours par an. 72 % d'entre eux sont employés par des exploitations spécialisées en polyculture (4 060 individus), en cultures générales (3 570 individus) et en céréales et oléoprotéagineux (2 220 individus). Les exploitations spécialisées en polyculture n'emploient des salariés saisonniers que pour une courte période : 9 jours en moyenne par an. 7 % des salariés saisonniers travaillent dans les exploitations spécialisées en grandes cultures et herbivores pour une durée moyenne de 36 jours par an. L'emploi saisonnier représente au total 1 260 UTA, en augmentation de 13 % depuis 2000.

Une main d'œuvre moins importante par exploitation qu'en viticulture

Dans l'ensemble, les exploitations non viticoles emploient 1,5 UTA en moyenne par exploitation. L'emploi atteint 1,9 UTA par exploitation professionnelle. 92 % du travail est réalisé dans des exploitations de moins de 5 UTA et 46 % dans celles de moins de 2 UTA. Les exploitations non professionnelles emploient moins de 0,5 UTA par

exploitation, effectuée essentiellement par les chefs d'exploitation et coexploitant.

Le maraîchage et l'horticulture nécessitent le plus de main d'œuvre avec 5,4 UTA en moyenne par exploitation. Les structures spécialisées en bovin-lait ou bovin-lait et viande occupent une main d'œuvre importante avec respectivement 2 et 2,4 UTA en moyenne. Les grandes cultures et herbivores nécessitent aussi une main d'œuvre élevée (2 UTA en moyenne). Les exploitations qui produisent de la viande bovine ont besoin d'1 UTA.

Le maraîchage et l'horticulture demandent une main d'œuvre importante

	Nombre d'UTA	UTA par exploitation
Polyélevage à orientation herbivores	614	0,7
Bovins viande	703	1,0
Polyélevage à orientation granivores	170	1,1
Céréales et oléoprotéagineux	5 911	1,2
Cultures générales	4 977	1,7
Grandes cultures et élevage	3 381	1,9
Polyculture	1 019	1,9
Viticulture	21 541	2,0
Bovins lait	1 200	2,0
Bovins lait-viande	999	2,4
Fleurs, horticulture, maraîchage, fruits et autres	1 079	3,8
Ensemble des exploitations	41 594	1,7

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Chiffres clés

- **Personnes actives** dans les exploitations (y.c. viticulture) : 50 600 personnes, soit 40 750 actifs familiaux et 9 850 salariés permanents
- **Personnes actives en viticulture** : 25 100 personnes dont 18 200 actifs familiaux et 6 900 salariés permanents
- **Emploi agricole total** : 41 600 équivalents temps plein dont 25 980 ETP familiaux
- **Emploi viticole** : 21 540 équivalents temps plein, dont 10 000 ETP familiaux
- 2 UTA en moyenne par exploitation viticole
- 1,5 UTA en moyenne par exploitation non viticole

Définitions

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

Les exploitants correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Un **exploitant** est identifié comme pluriactif s'il exerce une profession principale non agricole ou s'il déclare avoir une activité secondaire non agricole.

Unité de travail (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standard (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

Pour en savoir plus

- Agreste Primeur, Agriculture : un métier qui s'impose à tout petits pas, n° 223 - mars 2009
 - Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2009, n° 215 - octobre 2008
 - Agreste Champagne-Ardenne, Les exploitations agricoles champardennaises en 2007, n° 8 - septembre 2008
 - Agreste Champagne-Ardenne, Les exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- 📄 Données en ligne : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 3 - Mars 2009



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt - Service régional
de l'information statistique et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J-P Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : N. Viatte
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros